

INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL TOURISTIQUES : PERSPECTIVES DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ensemble

L'initiative du projet Ensemble de RH Tourisme Canada vise à promouvoir une plus grande accessibilité à l'emploi dans le secteur du tourisme. Les composantes de recherche du projet Ensemble comprennent des enquêtes et des groupes de discussion menés auprès de personnes handicapées et d'employeurs du secteur touristique, ainsi que des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2022 de Statistique Canada. Les principales conclusions ont été résumées dans cette série d'infographies, tandis qu'un rapport complet est accessible sur le site Web du projet Ensemble : EnsembleTourisme.ca



Caractéristiques attrayantes de l'emploi

Les personnes handicapées interrogées dans le cadre de cette enquête ont mis l'accent sur plusieurs caractéristiques des emplois attrayants, notamment :

- Stabilité / emploi à long terme
- Sécurité d'emploi
- Bons contrats
- Avantages sociaux et autres avantages accessoires
- Conditions de travail flexibles
- Postes en télétravail ou hybrides
- Horaires flexibles
- Conciliation travail-vie personnelle
- Organisations obtenant des évaluations positives
- Faible taux de roulement
- Environnements positifs
- Salaires transparents supérieurs au salaire minimum
- Possibilités d'avancement

Les personnes handicapées interrogées dans le cadre de l'enquête souhaitent avoir un **travail utile** correspondant à leurs habiletés. Elles cherchaient **également des emplois adaptés à leur type d'incapacité**, combinant le travail assis et le travail debout, permettant le travail en contact avec le public ainsi que le travail individuel, et leur donnant la possibilité de faire des pauses.

Obstacles dans les emplois de première ligne



Dans le secteur du tourisme, les personnes handicapées sont généralement recrutées pour des postes de première ligne, qui présentent pourtant le plus d'obstacles au plein emploi. Seulement 28 % des personnes handicapées interrogées ont déclaré qu'on leur avait proposé une promotion à des fonctions de gestion ou de supervision. Pour être promues à des fonctions plus élevées – et plus accessibles – les personnes handicapées doivent être activement soutenues et encadrées tout au long de leur parcours professionnel.

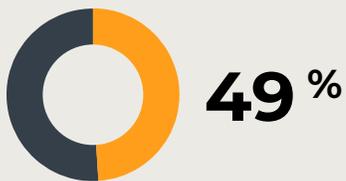
Divulgence d'un handicap

Souvent, par crainte légitime de discrimination, les personnes handicapées cachent leur état à leur employeur ou à des employeurs potentiels. La peur entourant la discrimination est décuplée chez les personnes aux identités intersectionnelles (Autochtones, femmes ou personnes non binaires, appartenant à une minorité religieuse ou présentant une combinaison de caractéristiques liées à l'identité et aux aptitudes).



DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ENQUÊTE

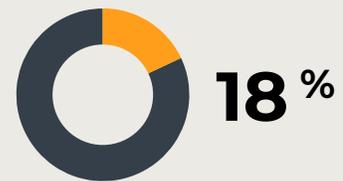
Principales raisons de ne pas travailler dans le secteur du tourisme



Manque d'informations sur les perspectives de carrière



Désintérêt pour une carrière dans le secteur du tourisme



Difficulté à trouver un emploi dans le secteur

Motifs de départ d'un emploi touristique



Problèmes de mobilisation par rapport au milieu de travail



Emploi temporaire ou emploi d'été pendant les études



Manque perçu d'occasions d'avancement professionnel

Difficultés les plus courantes rencontrées par les personnes handicapées lors de la recherche d'un emploi dans le secteur du tourisme

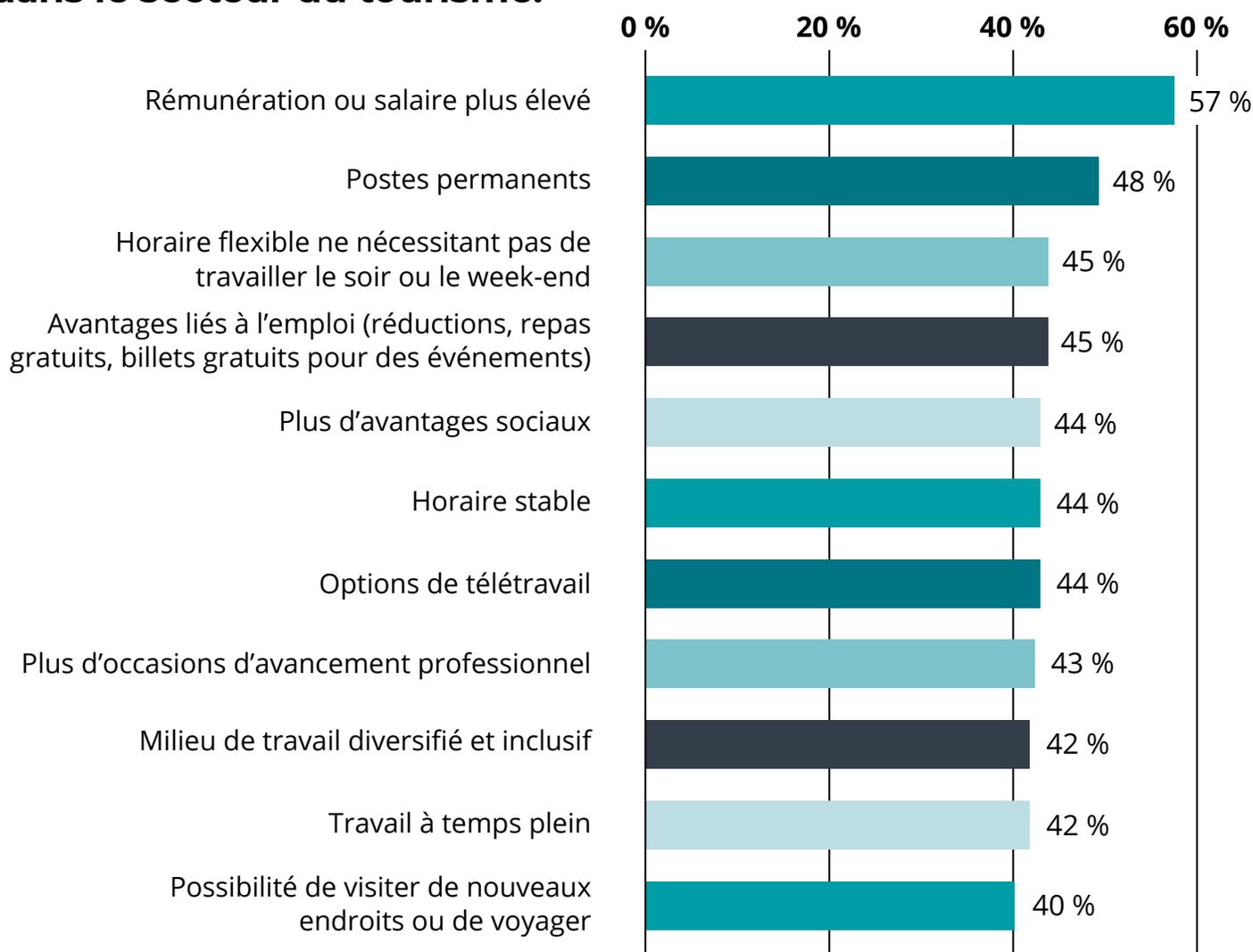
39 % Absence de formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées auprès des employeurs

28 % Manque d'options de travail flexible et de télétravail

27 % Aucun moyen de transport pour se rendre aux emplois disponibles



Conditions susceptibles d'accroître le désir de travailler dans le secteur du tourisme:



Dans l'ensemble, les fonctions de soutien (nettoyage, cuisine et entretien) sont **les moins** appréciées par les personnes interrogées. À l'inverse, les fonctions administratives (paie, ressources humaines, services numériques) apparaissent comme les **plus intéressantes**.

Parmi les personnes interrogées, 60 % ont indiqué que leur **état nécessitait des mesures de soutien**, tandis que les 40 % restants ont indiqué ne pas en avoir besoin. Parmi les personnes interrogées, 41 % ont reçu toutes les mesures de soutien en milieu de travail dont elles avaient besoin, tandis que 59 % ne les ont pas obtenues.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec

info@TourismHR.ca

RHTourisme.ca

Publié en février 2025

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Tourism HR
Canada



RH Tourisme
Canada